

SUJET
L'AUTORISATION ADMINISTRATIVE

- C'est l'intervention de l'administration soit pour faire la chose elle-même, soit pour donner l'ordre de faire.
- L'autorisation préalable relève de la prévention et de la déclaration de la sanction.
- Les régimes d'autorisation sont à l'heure actuelle très nombreux.
- L'autorisation préalable pose 3 types de questions : l'octroi de l'autorisation, le contenu et sa cessibilité.



I/- L'OCTROI DE L'AUTORISATION

- A- *L'octroi de l'autorisation en cas de compétence liée.***
- B- *L'octroi de l'autorisation laissée à l'appréciation de l'administration***

II/- LE CONTENU DE L'AUTORISATION

- A- *L'autorisation pure et simple***
- B- *L'autorisation assortit de condition.***

III/- LA CESSIBILITE DE L'AUTORISATION

- A- *L'autorisation est donné institue personale***
- B- *La cession dans les faits.***